INTEGRE

PLAN D'ACTION
WALLIS-ET-FUTUNA

AOÛT 2014 → **JANVIER** 2018

Financed by / Financé par
European Union
Union européenne

Pacific Community
Communauté du Pacifique

PLAN D'ACTION
WALLIS-ET-FUTUNA

AOÛT 2014 → **JANVIER** 2018

Pacific Community
Communauté du Pacifique

COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE (CPS) NOUMÉA
NOUVELLE-CALÉDONIE / 2017

© Communauté du Pacifique (CPS) 2017

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : français

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

Nouvelle-Calédonie - INTEGRE/Plan d'action du projet/août 2014 > janvier 2018

Ce rapport est le résultat d'un travail coordonné par la CPS (projet INTEGRE)

Direction de la publication
Communauté du Pacifique Sud (CPS)
95, promenade Roger-Laroque, BP D5 - 98 848 Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Email : spc@spc.int — Tél. : +687 26 20 00

Rédaction
Julie Petit, Peggy Roudaut, Estelle Bonnet-Vidal

Correction et maquette
Éditions du Ouen Toro

Photo de couverture : Plage de Wallis © CPS - INTEGRE
Publié par la Communauté du Pacifique - BP D5 Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Nouméa, Nouvelle-Calédonie - 2017

SOMMAIRE

Chiffres clés **4**

L'essentiel à retenir **5**

Carte de Wallis-et-Futuna **6**

PARTIE 1

COMPRENDRE LES CONTEXTES ET ENJEUX DE WALLIS-ET-FUTUNA **7**

Originalités et spécificités de Wallis-et-Futuna **8**

- Géographie - Îles volcaniques du Pacifique Sud 8
- Population - 70 % de la population vit à Wallis 8
- Gouvernance - Trois royaumes et un Préfet 8
- Économie - Agriculture familiale et appui public 9
- Biodiversité - Une biodiversité remarquable, mais peu connue. 10
- Des menaces d'origine anthropiques 10

PARTIE 2

LE PROJET INTEGRE : AMÉLIORER LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS **11**

Gérer durablement les îles et les zones côtières **12**

- Enjeux - Un patrimoine convoité 12
- Gestion - Gérer durablement le patrimoine commun 13
- Définitions - La gestion intégrée des zones côtières 13
- Le développement durable local 13

Le projet INTEGRE **14**

- Objectif du projet 14
- Composante régionale 14
- Composante locale 15
- Cadre logique 16
- Gouvernance 17
- Budget 17
- Suivi et évaluation 17

Le projet INTEGRE à Wallis-et-Futuna **18**

- Objectifs spécifiques 18
- Budget 19
- Gouvernance locale 19

PARTIE 3

SITE PILOTE : WALLIS **20**

L'île de Wallis 21

- Géographie et économie 21
- Biodiversité 22
- Pressions environnementales 22
- Dispositifs locaux 23

Mise en œuvre du projet INTEGRE **24**

- Diagnostic du site 24
- Objectifs 25
- Plan d'action et budget 25

PARTIE 4

SITE PILOTE : FUTUNA **26**

L'île de Futuna 27

- Géographie 27
- Biodiversité 27
- Pressions environnementales 27

Mise en œuvre du projet INTEGRE **28**

- Diagnostic du site 28
- Objectifs 30
- Plan d'action et budget 30

PARTIE 5

COOPÉRER ET CAPITALISER POUR AGIR À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE ET PARTAGER LES SAVOIRS **31**

Actions transversales pour agir à l'échelle du territoire **32**

- Collecter et évacuer les déchets dangereux 32
- Plan de gestion intégrée des zones côtières 33
- Création d'un réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique 33
- Campagnes de communication et d'information 33

Partager et diffuser **34**

- Groupes ciblés 34
- Messages 35
- Accès libre à l'information 35

PARTIE 6

BILAN ET ANNEXES **36**

- Synthèse du projet 37
- Références 38

CHIFFRES CLÉS

WALLIS-ET-FUTUNA

12 200 habitants	**3** royaumes	**524** m c'est l'altitude du plus haut sommet (Futuna)	**140** km² de superficie	**1,2** million de francs c'est le PIB par habitant

BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

106 km de littoral	**20** espèces de mollusques terrestres endémiques	**7** plantes endémiques	**220** km² de lagon	**648** espèces de poissons côtiers

LE PROJET INTEGRE DANS LES PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER DU PACIFIQUE

1,43 milliard de francs de budget, soit 12 millions d'euros	**4** PTOM Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Pitcairn	**9** sites pilotes	**5** personnes travaillant à temps plein dans l'équipe de coordination de la CPS	**50** partenaires

PROJET INTEGRE À WALLIS-ET-FUTUNA

2 sites pilotes : l'île de Wallis, les îles de Futuna et Alofi	**146** millions de francs de budget, soit 1,23 million d'euros	**22** activités financées

L'ESSENTIEL À RETENIR

Situé à environ 2 100 km de la Nouvelle-Calédonie et 2 800 km de la Polynésie française, le territoire de Wallis-et-Futuna est constitué de deux archipels distants de 230 km qui s'étendent sur 140 km^2 au cœur de l'Océanie insulaire. Ils hébergent une biodiversité terrestre et marine remarquable. L'île de Wallis est une île basse tandis que Futuna a un relief plus accidenté. Peuplées par 12 200 habitants répartis dans trois royaumes, elles sont confrontées à des pressions d'origine anthropique qui fragilisent les équilibres écologiques et peuvent constituer des menaces sur les ressources en eau douce.

La gestion intégrée des zones côtières consiste à utiliser durablement le littoral en conciliant le développement socio-économique et la sauvegarde du patrimoine biologique, écologique et culturel pour les populations actuelles et les générations futures.

Le projet INTEGRE (INitiatives des TErritoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement) appuie les démarches de gestion intégrée dans les zones côtières (GIZC) des quatre Pays et Territoires d'outre-mer européens du Pacifique (PTOM) et en assure la promotion dans la région Pacifique.

Financé par l'Union européenne à hauteur de 12 millions d'euros (1,43 milliard de francs CFP), le projet INTEGRE est mis en œuvre sur la période 2013-2018. Il est piloté par la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Pitcairn. Il vise à soutenir les initiatives des territoires en matière de gestion durable de l'environnement.

Des actions de dimension régionale (ateliers régionaux, échanges bilatéraux) ont vocation à renforcer la coopération régionale en matière de gestion intégrée des zones côtières et promouvoir le développement durable dans l'intérêt des populations.

D'autres actions sont menées à une échelle territoriale et locale. Dans les îles de Wallis-et-Futuna, les impacts environnementaux générés par les décharges sauvages, l'érosion des bassins versants, les effluents d'élevages porcins et le manque de moyens pour gérer efficacement les déchets, notamment pour évacuer les déchets dangereux comme les huiles et batteries, représentent un risque de pollution des ressources d'eau douce et constituent des problématiques majeures. Le projet INTEGRE vient en appui aux politiques publiques et coutumières dans diverses actions, menées à l'échelle du site pilote de Wallis, du site pilote de Futuna et à l'échelle du territoire, qui visent à :

- Élaborer un plan de gestion intégrée des zones côtières
- Améliorer le processus de gestion des déchets et limiter les risques de pollution
- Préserver la ressource en eau et la biodiversité
- Limiter l'érosion du littoral
- Sensibiliser la population aux problématiques environnementales
- Participer au développement de la filière « Agriculture biologique »

ÎLES WALLIS
Uvea
8 km
15 km
24 km
Nukufotu
Nukuloa
Nukuteatea
Nukutapu
Vailala
Vaitupu
Alele
Pointe Utu'uhu
Passe Fatumamini
Pointe Matavili
Aéroport de Wallis-Hihifo
Passe Fuga'uvea
Le Toafa
Lano
Pointe Utuloa
Mont Lulu Fakahega 151 m
Mont Holo 129 m
Pointe Tepako
Luaniva
Nukuhione
Aka'aka
Mata'utu
Fugalei
Ahoa
Falaleu
Pointe Vaha'a'utu
UVEA
Lac Kikila
Nukuhifala
Ha'afuasia
Lac Lololalo
Pointe Utuloko
Passe Avatolu
Vaimalau
Lavegahau
Mala'etoli
Tepa
Lac Lanutavake
Ha'atofo
Pointe Utufamia
Halalo
Te'esi
Pointe Matala'a
Pointe Tekena
Kolopopo
Pointe Tufumalu
Pointe Fogo'one
Nukuafo
Nukufetau
Nukutapu
Nukuatea
Faioa
Fenuafo'ou
Passe Honikulu
OCÉAN PACIFIQUE
Paris 16 000 km
Los Angeles 8 000 km
Singapour 8 950 km
Wallis-et-Futuna
Sydney 4 000 km
230 km
Agglomération principale
Chef-lieu
Commune
Hameau
Aéroport international
Aérodrome
Port
Route principale
Sommet
Pointe Fatua
Tavai
Pointe Matapu
Toloke
Peka
Kapau
Pointe des Pyramides
Mont Kolofatufatu 473 m
Mont Puke 524 m
Fiua
Vaisei
Sausau
Nuku
Leava
FUTUNA
Vaitele
Vai Lea
Poi
Taoa
Kolopelu
Kolia
Asoa
Pointe Vele
Mala'e
Ono
Vele
Aérodrome de Vele
Futuna
15 km
2 km
8 km
Alofi
ÎLES HORN
Pointe Matalesina
Pointe Sauma
ALOFI
Mont Kolofau 417 m
Pointe Mafa'a
Pointe Fatu Polapola
Pointe Ana o Loli
Pointe Afaga
N
IEOM 2008 - Réalisation Légendes Cartographie

Source : IEOM

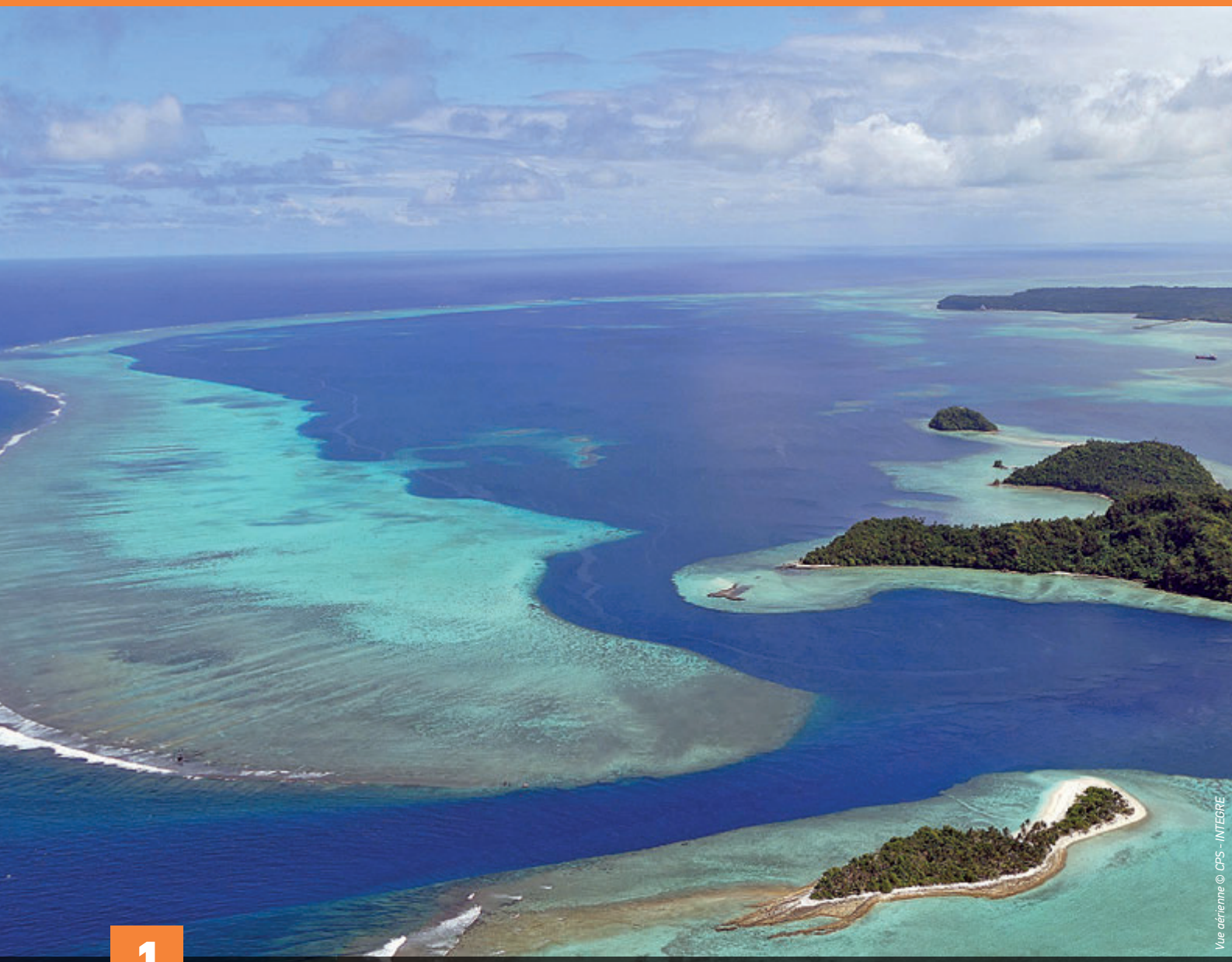

Vue aérienne © CPS - INTEGRE

1

COMPRENDRE

LES CONTEXTES ET ENJEUX DE WALLIS-ET-FUTUNA

ORIGINALITÉS ET SPÉCIFICITÉS DE WALLIS-ET-FUTUNA

Territoire isolé qui s'étend sur 140 km² au cœur de l'Océanie insulaire, les îles de Wallis-et-Futuna ont leurs propres spécificités sociales, institutionnelles, économiques et naturelles. Elles sont confrontées à des risques d'origine anthropique qui fragilisent les équilibres écologiques de leur littoral et peuvent constituer des menaces sur les ressources disponibles, notamment les ressources en eau douce. Tour d'horizon des dynamiques à l'œuvre...

GÉOGRAPHIE

ÎLES VOLCANIQUES DU PACIFIQUE SUD

Situé à environ 2 100 km de la Nouvelle-Calédonie et 2 800 km de la Polynésie française, le territoire de Wallis-et-Futuna est constitué de deux archipels distants de 230 km. D'une part, les îles Wallis, apparues il y a deux millions d'années, sont composées d'une île basse principale ayant une superficie de 78 km² de terres émergées (point culminant à 150 m) et d'une vingtaine d'îlots coralliens ou volcaniques. Le lagon s'étend sur 220 km². D'autre part, les îles Horn comprennent l'île de Futuna (46 km²) marquée par un relief escarpé (524 m) et un réseau hydrographique de rivières permanentes, ainsi que l'île inhabitée d'Alofi (18 km²) située au sud-est, à 1,8 km de Futuna. Ces trois îles principales sont volcaniques et nées de la rencontre entre la plaque australienne et la plaque pacifique. Cet affrontement se traduit encore aujourd'hui par des séismes, parfois violents, qui peuvent donner lieu à des tsunamis.
Avec un cumul annuel moyen de pluies supérieur à 3 000 mm et une température moyenne proche de 27°C, le territoire des îles Wallis-et-Futuna est soumis à un climat de type équatorial, chaud et humide. Les températures varient peu au cours de l'année. Bien que les précipitations soient moins abondantes de juin à septembre, il n'y a pas de saison sèche proprement dite. Les variations diurnes et l'amplitude thermique sont très faibles.

POPULATION

70 % DE LA POPULATION VIT À WALLIS

Les îles de Wallis-et-Futuna comptent 12 200 habitants (recensement 2014) dont 70 % vivent à Wallis. La population est essentiellement installée sur la bordure littorale de la partie Est de l'île. Depuis une quinzaine d'années, l'archipel est confronté à un problème majeur de dépeuplement puisqu'entre 2003 et 2013, près d'un cinquième de la population est parti vivre en Nouvelle-Calédonie ou en Métropole. Aujourd'hui, le nombre de Wallisiens et Futuniens habitant à Nouméa et ses environs atteint 22 000 personnes (recensement ISEE 2014), soit une population représentant quasiment deux fois celle résidant sur le territoire d'origine.
La quasi-totalité de la population est d'origine polynésienne et de confession catholique. La langue officielle est le français et deux langues vernaculaires y sont parlées, le wallisien et le futunien. Les pratiques culturelles ancestrales (coutume) sont encore très marquées sur ces îles et sont rythmées par les fêtes religieuses. La chefferie demeure actuellement le pivot de toute l'organisation traditionnelle de la société.

GOUVERNANCE

TROIS ROYAUMES ET UN PRÉFET

Les îles Wallis-et-Futuna forment un ensemble de trois royaumes distincts, deux sur l'île de Futuna (Alo et Sigave) et un sur l'île de Wallis (Uvea). C'est une collectivité française d'outre-mer sous statut particulier, dans laquelle le droit coutumier s'exerce parallèlement au droit français. Ainsi, l'autorité coutumière est exercée par trois rois qui sont assistés par des ministres coutumiers, des chefs de district et des chefs de village. Il existe dans chaque royaume des ministres responsables des secteurs de l'environnement, l'agriculture, la pêche, etc. La chefferie traditionnelle est spécialement compétente en matière de foncier.
Les îles de Wallis-et-Futuna sont sous l'autorité du Préfet, administrateur supérieur des îles Wallis-et-Futuna, chef de l'exécutif, représentant l'État. Le territoire possède une Assemblée territoriale composée de 20 élus (13 de Wallis et 7 de Futuna). À l'échelle nationale, la collectivité est représentée par un député, un sénateur et un membre au Conseil économique et social. L'Église catholique est très présente puisque l'enseignement primaire lui a été entièrement délégué. Enfin, Wallis-et-Futuna bénéficie du statut Pays et Territoire d'outre-mer (PTOM) de l'Union européenne.

Gouvernance du territoire de Wallis-et-Futuna

ÉGLISE CATHOLIQUE

→

Administration
- Préfet
- Délégué (Futuna)
- Secrétaire général
- Délégué adjoint
- Assemblée territoriale (20 élus pour 5 ans)
- Services techniques et administratifs

↓

Les élus de l'AT votent le budget

→

Conseil territorial de l'environnement et du développement durable
- Président : Préfet
- Vice-présidents : Président élu de l'AT
- Grandes chefferies, chefs de service, associations

↓

Le CTEDD est une instance en charge d'examiner et d'émettre des avis sur les différents dossiers relatifs à la protection de l'Environnement, au patrimoine naturel, aux énergies renouvelables, à la gestion et valorisation des déchets et au développement durable.

←

Royaume d'Uvéa (Wallis)
- Le roi (Lavelua)
- 6 ministres
- 3 chefs de districts
- 21 chefs de village
- Société civile

Royaume d'Alo (Futuna)
- Le roi
- 5 ministres
- 1 chef élu
- 9 chefs de village
- 1 maître de cérémonie
- Société civile

Royaume de Sigave (Futuna)
- Le roi
- 5 ministres
- 1 chef élu
- 6 chefs de village
- Société civile

ÉCONOMIE

AGRICULTURE FAMILIALE ET APPUI PUBLIC

L'économie de Wallis-et-Futuna s'articule autour d'une économie de subsistance basée sur l'agriculture vivrière, l'élevage et la pêche artisanale dont les produits sont essentiellement réservés à l'autoconsommation et aux échanges coutumiers. L'emploi public occupe une place importante. En 2013, sur les 2 155 salariés recensés dans les îles (pour 12 835 habitants), 60 % étaient employés dans le public (administration, enseignement). Les actifs des sociétés privées ou semi-publiques travaillent essentiellement dans le secteur primaire et secondaire (élevage, scierie, bâtiment et travaux publics).

Les ressources publiques sont principalement issues des droits de douane et taxes d'entrée à l'importation (importations croissantes / exportations quasi inexistantes). Les seuls produits exportés sont les holothuries séchées et les coquilles de trocas. Les difficultés économiques que connaissent les îles de Wallis-et-Futuna sont liées à leur fort isolement géographique qui les éloigne des marchés potentiels (Australie, Nouvelle-Calédonie...) et à un secteur touristique limité. La contribution de l'État au financement de l'économie locale s'élevait en 2013 à 12,4 milliards de FCFP.

L'agriculture à Futuna © S. Moncelon

BIODIVERSITÉ

UNE BIODIVERSITÉ REMARQUABLE, MAIS PEU CONNUE

La biodiversité marine et terrestre de l'archipel reste encore peu connue, mais des missions scientifiques récentes ont révélé de remarquables taux d'endémisme au regard de la taille du territoire. En 2004, la mission « Qualité biologique des eaux douces des îles de Wallis-et-Futuna » a permis d'identifier 39 espèces de poissons et crustacés décapodes, dont 4 se sont avérées nouvelles pour la science et endémiques de Futuna.

Inventaire de la faune et de la flore terrestres de Wallis-et-Futuna (Profil d'écosystèmes de Wallis-et-Futuna, 2016)

	Plantes	Mollusques	Reptiles	Oiseaux terrestres	Mammifères	Poissons et crustacés
Nombre d'espèces connues	650	51	15	24	14	39
Nombre d'espèces endémiques	7	20	1	4	0	4

La biodiversité marine se trouve dans les récifs-barrières et frangeants, ainsi que dans les quelques mangroves et herbiers des différentes îles. Les coraux comptabilisent 136 espèces et les poissons récifaux 648 espèces, réparties dans 79 familles (Williams et al., 2006). La diversité ichtyologique apparaît donc élevée par rapport à la surface du lagon. Dans les profondeurs (500-600 m), trois nouvelles espèces de poissons endémiques ont été découvertes en 1993 (Richer de Forges, 1993). La flore marine est constituée de 197 espèces de macrophytes (plantes à fleurs, cyanobactéries, algues).

Inventaire de la faune et de la flore marines de Wallis-et-Futuna (Profil d'écosystèmes de Wallis-et-Futuna, 2016)

	Macrophytes	Coraux	Holothuries	Mollusques	Reptiles	Oiseaux marins	Mammifères marins	Poissons et crustacés
Nombre d'espèces connues	197	135	15	310	6	12	13	648
Nombre d'espèces endémiques	0	0	0	-	0	0	0	5

« La diversité ichtyologique apparaît élevée par rapport à la surface du lagon »

DES MENACES D'ORIGINE ANTHROPIQUES

Certaines pressions d'origine anthropique menacent directement les ressources naturelles et la biodiversité du territoire, parmi lesquelles :

- La pollution, liée à une gestion des déchets qui n'est pas optimale, aux effluents des élevages porcins et à l'absence de réseaux d'assainissement collectif
- Les espèces envahissantes dont une étude réalisée en 2014 a évalué que 150 étaient présentes dans l'archipel (fourmi électrique, escargot géant africain...)
- La destruction des milieux naturels qui s'accélère au profit de l'urbanisation et l'agriculture (défrichage, incendies)

Les incidents naturels peuvent avoir également des effets dévastateurs, en particulier sur le milieu marin. La houle générée par les dépressions tropicales et cyclones peut détruire les coraux et entraîner l'érosion spectaculaire des côtes. En 1993, un tremblement de terre de magnitude 6,5 s'est accompagné d'une surrection de Futuna de 50 cm, ce qui a entraîné l'émergence totale du platier lors des marées de vives eaux et une importante mortalité des coraux. Le tsunami du 30 septembre 2009 (lié à un séisme sous-marin de magnitude 8), a généré une vague de plus de 4,5 m sur la côte est d'Alofi et une inondation sur 85 m à l'intérieur des terres qui a brûlé au sel toute la végétation.

Corail bulle © P. Bosserelle

Nudibranche © P. Bosserelle

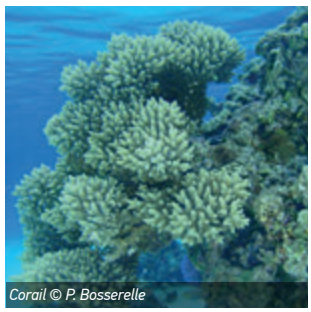
Corail © P. Bosserelle

Anémone © P. Bosserelle

Fête traditionnelle © S. Moncelon

2

LE PROJET INTEGRE

AMÉLIORER LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS

GÉRER DURABLEMENT LES ÎLES ET LES ZONES CÔTIÈRES

L'homme a une emprise de plus en plus forte sur les milieux naturels côtiers et occasionne des bouleversements qui compromettent ses capacités à accéder aux ressources disponibles, développer des activités économiques soutenables, perpétuer ses traditions. Découverte des démarches permettant de gérer durablement ce patrimoine...

ENJEUX

UN PATRIMOINE CONVOITÉ

Les zones côtières et les îles des PTOM sont des lieux de vie des populations humaines, des leviers de développement économique et constituent un patrimoine naturel à haute valeur écologique et culturelle. Elles drainent de nombreuses richesses, d'ordre monétaire, patrimonial, esthétique ou spirituel (voir tableau ci-dessous). L'un des enjeux majeurs est d'arriver à conserver l'intégrité de ce capital en renforçant les atouts et diminuant les menaces qui pèsent sur ces lieux convoités.

CAPITAL D'UNE ZONE CÔTIÈRE

+ Richesses économiques	+ Richesses biologiques et écologiques	+ Richesses culturelles et immatérielles	− Vulnérabilités/ Menaces
• Tourisme • Pêche • Agriculture • Aquaculture • Industries • Commerces, ports • Immobilier • BTP • Services publics • Exploitation de matières premières	• Écosystèmes remarquables (forêts, récifs coralliens, mangrove...) • Biodiversité endémique • Espèces rares • Espèces emblématiques (baleines à bosse, raies mantas...) • Services écologiques : purification de l'eau, cycle du carbone, régulation du climat, pollinisation...	• Savoirs traditionnels océaniens • Connaissances scientifiques • Lieux classés : Patrimoine mondial UNESCO, Ramsar... • Beaux paysages, lieux sacrés • Loisirs, bien-être	• Pollutions • Destruction d'habitats • Espèces envahissantes • Surexploitation des ressources • Perte de biodiversité • Perturbation des écosystèmes et perte des services écologiques • Changement climatique • Perte des valeurs culturelles • Risques naturels (tsunami, cyclone...)

GESTION

GÉRER DURABLEMENT LE PATRIMOINE COMMUN

Dans un environnement où les spécificités économiques, sociales et écologiques sont multiples, la question de la gestion durable des ressources communes, pour le bien-être de tous les usagers, est une préoccupation centrale. Comment concilier des intérêts ou des usages différents ? Comment créer l'adhésion des populations et mobiliser autour de projets communs, sans créer des crispations ou des frustrations ? Pour répondre à ces défis, de nouvelles démarches et formes de gouvernances territoriales associant les acteurs locaux, usagers et décideurs à la prise de décision sont de plus en plus utilisées. Elles sont construites sur le modèle de la démocratie participative et visent à développer une solidarité locale, surmonter les antagonismes initiaux, élaborer des solutions consensuelles, construire une vision partagée et partager équitablement les bénéfices. La gestion intégrée et le développement local sont deux modèles participatifs promus et mis en œuvre par le projet INTEGRE.

DÉFINITIONS

LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) consiste à utiliser durablement un domaine (terrestre, littoral, marin) ou une ressource (eau, forêt, lagon...) en associant les acteurs locaux à la prise de décision et en conciliant le développement socio-économique avec la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel.
La GIZC propose une approche globale de l'espace littoral, de la montagne au récif, en croisant les visions sectorielles : économiques, environnementales, sociales, culturelles et scientifiques.
La GIZC est un outil de concertation, de planification, et de priorisation des usages et des mesures de gestion. Elle permet d'intégrer les référents culturels et les savoirs traditionnels.
La GIZC favorise l'émergence d'actions de développement durable en tirant parti d'autres expériences réussies ailleurs. Elle suppose que les acteurs locaux définissent communément les objectifs à atteindre et que l'adhésion soit suffisante pour être légitime, acceptée et respectée. Depuis une vingtaine d'années, la GIZC a été mise en œuvre dans différents programmes, notamment dans le Pacifique Sud.

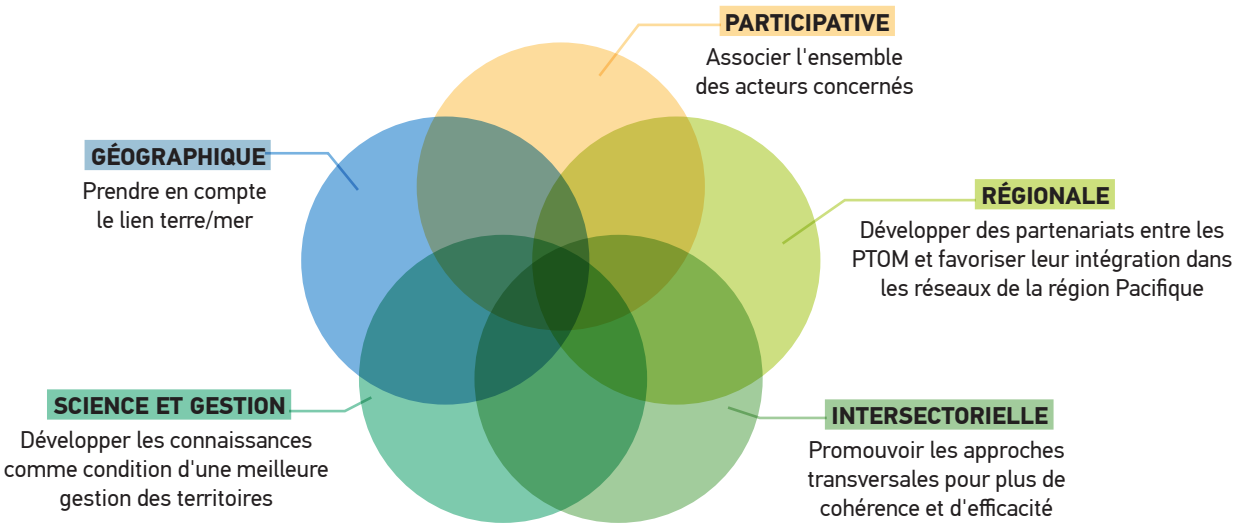

« La gestion intégrée des zones côtières (GIZC), un outil de gouvernance territoriale au service du développement durable et de la résilience face aux changements globaux »

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE LOCAL

La notion de gestion intégrée des zones côtières peut être un concept parfois difficile à appréhender pour les populations locales, qui peuvent ne pas la comprendre ou la percevoir comme éloignée de leurs préoccupations quotidiennes. Sur les îles, l'intégralité de la surface terrestre est une « zone côtière » avec des influences des montagnes aux récifs. Sur les îles, l'approche peut s'apparenter à celle du « développement durable local » qui peut offrir une autre voie de compréhension et d'intégration. Elle se définit comme une stratégie d'intervention, réfléchie et partagée, qui vise à mettre en place une cohésion sociale, économique, culturelle et environnementale entre tous les acteurs interagissant dans une région à dimension humaine définie, sans mettre en péril leur bien-être futur.

LE PROJET INTEGRE

Le projet INTEGRE, pour INitiatives des TErritoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement, appuie les démarches de gestion intégrée dans les zones côtières (GIZC) des quatre Pays et Territoires d'outre-mer européens du Pacifique (PTOM) et en assure la promotion dans la région Pacifique.

OBJECTIF DU PROJET

INTEGRE est un projet participatif de mise en œuvre de nouvelles formes de gouvernance et d'un programme d'activités de développement élaboré et suivi par un grand nombre de partenaires. Il poursuit un objectif principal décliné à une échelle régionale et une échelle locale : contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations.

« Contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations »

COMPOSANTE RÉGIONALE

Les PTOM du Pacifique sollicitent assez peu les organisations régionales dont ils sont membres. Les échanges et les collaborations sont assez peu développés en dépit des enjeux environnementaux régionaux. Le volet régional du projet vise à renforcer la coopération régionale en matière de développement durable » et de GIZC. Il consiste à mener deux actions principales :

- **Créer des espaces de rencontre et de collaboration entre les PTOM** et entre les pays de la région en organisant des ateliers régionaux sectoriels et d'échanges (tourisme durable, agriculture biologique, etc.), en mobilisant des expertises régionales au bénéfice des PTOM (gestion des déchets dangereux, etc.), en organisant des échanges bilatéraux entre les PTOM ou entre PTOM et pays de la région.
- **Améliorer la contribution des PTOM aux réseaux régionaux d'échanges et de concertation** en participant à des travaux de coopération régionale, en créant des outils d'échanges, en valorisant les expériences acquises par la capitalisation et la communication ou encore en intégrant des réseaux régionaux existants (agriculture biologique, etc.). L'avancée des travaux régionaux est consignée dans des fiches de suivi éditées dans les rapports d'activités annuels.

NOUVELLE-CALÉDONIE

1

Le Grand Sud calédonien
Le projet INTEGRE vise à renforcer la participation des comités de gestion UNESCO au plan de gestion du grand lagon Sud, à mieux appréhender et gérer la fréquentation touristique et de loisir des milieux marins et côtiers et enfin, de mener une réflexion sur la stratégie de développement durable du grand Sud.

2

Les atolls d'Ouvéa Beautemps-Beaupré
Le projet INTEGRE accompagne la mise en œuvre opérationnelle de la gestion du site inscrit au Patrimoine mondial UNESCO. Province des îles Loyauté, coutumiers et associations, avec l'aide de scientifiques, sont unis pour traiter les enjeux d'érosion, de régulation des espèces envahissantes, sensibiliser et mettre en valeur des sites emblématiques de l'île pour accompagner le développement écotouristique.

3

La zone côtière nord-est
Le projet INTEGRE accompagne la province Nord et les comités de gestion locaux pour renforcer la gestion participative de ce site inscrit au Patrimoine mondial UNESCO. Avec l'implication des acteurs locaux, des actions de suivi de l'état du lagon, de gestion des déchets et de restauration des bassins versants sont menées.

WALLIS-ET-FUTUNA

4

Wallis et son lagon
Le projet INTEGRE accompagne l'île dans la mise en place d'une stratégie de développement durable dans l'intérêt des populations sur les enjeux identifiés comme prioritaires telles la préservation de la ressource en eau et la protection du littoral.

5

Futuna
Le projet INTEGRE contribue à gérer et valoriser durablement l'environnement afin de préserver le cadre de vie et la qualité des milieux du territoire, et en accompagnant les populations sur les problématiques prioritaires (gestion des déchets, préservation de la ressource en eau, restauration et protection du littoral).

COMPOSANTE LOCALE

L'expérimentation à petite échelle par l'action et l'appropriation est une approche concrète pour les acteurs locaux. Chaque territoire a donc proposé un panel de sites pilotes afin qu'INTEGRE vienne en appui à des expérimentations locales où les populations peuvent être parties prenantes de leur développement.

Le volet composante locale de mise en œuvre des projets de GIZC et de développement local rassemble au total 9 sites pilotes. Ces projets suivent un cadre, les plans d'action, élaborés en étroite collaboration avec les partenaires locaux.

La composante locale consiste à :

- **Expérimenter à petites échelles** sur des sites-pilotes des projets de GIZC et de développement
- **Améliorer la gouvernance** liée à la gestion de l'environnement

Les expériences de terrain menées dans le cadre de la composante locale alimentent la composante régionale. Les méthodes et les résultats sont capitalisés et valorisés à l'échelle du Pacifique. L'avancée des travaux régionaux est consignée dans des fiches de suivis éditées dans les rapports d'activités annuels.

LES 9 SITES PILOTES

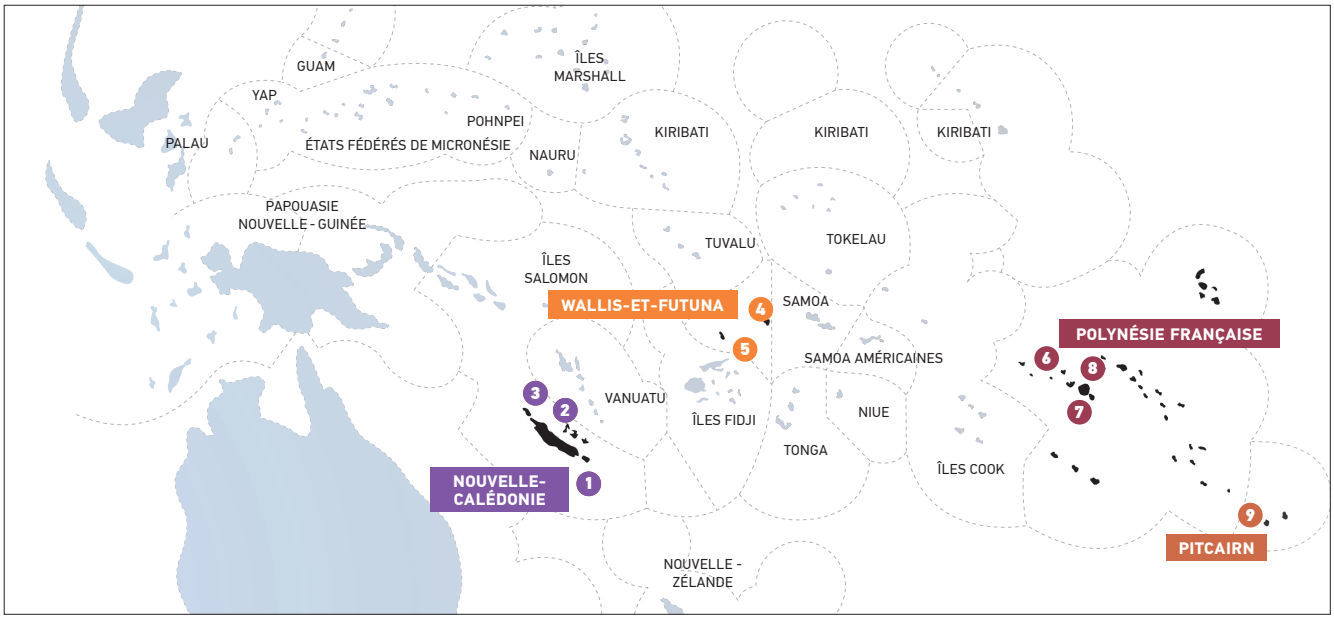

POLYNÉSIE FRANÇAISE

6

Les îles de Raiatea-Taha'a et leur lagon
Le projet INTEGRE accompagne le développement économique durable de ces îles dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme. Il soutient des actions de réduction des pollutions associées aux activités économiques et le développement d'activités économiques durables.

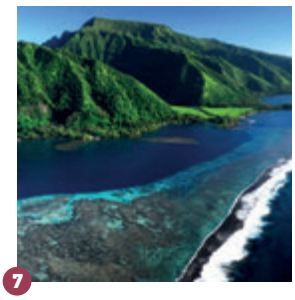

7

La presqu'île de Tahiti
Le projet INTEGRE accompagne le développement durable des usages lagonaires sur ce site en associant à la fois réduction des pressions anthropiques et développement d'activités économiques durables et innovantes.

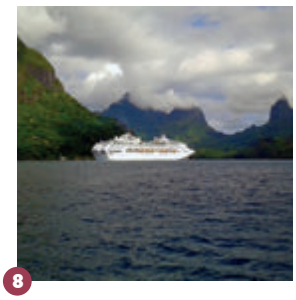

8

La Baie et la vallée d'Opunohu
Le projet INTEGRE contribue au développement d'un tourisme durable en mettant en œuvre des actions de protection de l'environnement du site, de développement d'activités écotouristiques et d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

PITCAIRN

9

Îles de Pitcairn
Le projet INTEGRE contribue au développement et à la promotion de cet archipel isolé et chargé d'histoire autour de trois axes principaux : gestion et valorisation des déchets, lutte contre l'érosion terrestre, valorisation durable du patrimoine naturel et culturel.

CADRE LOGIQUE

Le cadre logique est un outil d'aide à la conduite de projet préconisé par les bailleurs de fonds, dont l'Union européenne, qui permet d'apporter une cohérence entre les différents niveaux du projet, en se référant aux objectifs clairement définis ainsi qu'aux actions et aux résultats attendus. Il permet :

- d'identifier les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés
- de vérifier l'avancée du projet et évaluer les résultats

La structuration du projet à deux échelles (régionale et locale) suit un cadre d'objectifs/actions/résultats attendus « en cascade ». Ainsi, chaque action peut contribuer à l'atteinte de plusieurs objectifs. Des évaluations externes programmées et financées par la Commission européenne sont organisées à différents moments du projet.

INTEGRE

Le projet INTEGRE peut se résumer ainsi :

OBJECTIF GÉNÉRAL	**CONTRIBUER À GÉRER OU VALORISER DURABLEMENT L'ENVIRONNEMENT DES PTOM DANS L'INTÉRÊT DES POPULATIONS**			
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	**COMPOSANTE RÉGIONALE** **Renforcer la coopération régionale en matière de GIZC**		**COMPOSANTE LOCALE** **Planifier et mettre en œuvre une GIZC en réponse aux enjeux de développement durable du territoire**	
RÉSULTATS ATTENDUS	Mise en place d'espaces de rencontre et collaboration entre PTOM et entre PTOM et pays de la région	Amélioration de la contribution des PTOM aux réseaux régionaux d'échanges	Amélioration de la gouvernance liée à la gestion de l'environnement	Mise en œuvre localement des actions de GIZC
ACTIVITÉS	• Organisation d'ateliers techniques régionaux • Expertises techniques régionales • Échanges bilatéraux entre PTOM et PTOM/ACP	• Contribution des PTOM aux documents stratégiques régionaux • Création d'outils dédiés aux échanges régionaux • Capitalisation sur le projet et communication	• Mise en place de dispositifs participatifs de gouvernance locale/territoriale/régionale • Renforcement des capacités locales • Sensibilisation de la société civile et des décideurs	• Élaboration d'un plan de GIZC • Mise en oeuvre d'actions de gestion et de conservation • Mise en place de nouvelles activités économiques durables

GOUVERNANCE

Le projet INTEGRE est mis en œuvre dans les quatre PTOM sur la période 2013-2018. Il est piloté par la Polynésie française, conjointement avec la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Pitcairn. La Communauté du Pacifique (CPS) coordonne sa mise en œuvre via une équipe de cinq personnes recrutées pour le projet : une coordinatrice, une assistante de projet et trois coordinatrices adjointes pour chaque territoire.
Un système de gouvernance à trois échelles géographiques (régionale, territoriale et par site-pilote) a été mis en place. Il est résumé dans le schéma ci-dessous :

MISE EN ŒUVRE

Plusieurs modalités coexistent pour la mise en œuvre des activités. Elles sont fixées dans les plans d'action (régionaux et territoriaux) validés en COPIL et par des protocoles d'accord signés entre la CPS et les quatre ordonnateurs territoriaux.
Les différentes modalités de mise en œuvre sont :

- **Mise en œuvre directe par la CPS** (principalement pour des activités régionales ou quand aucun partenaire technique local n'a été identifié pour porter l'activité)
- **Mise en œuvre par des partenaires locaux**, encadrée par :
  - des conventions de mise en œuvre qui prévoient la délégation de la gestion des fonds INTEGRE liés à la mise en œuvre d'activités identifiées
  - des agréments signés entre la CPS et des opérateurs techniques permettent la délégation de la mise en œuvre d'activités identifiées, sans délégation de fonds qui restent gérés par la CPS. Les agréments permettent de financer des actions menées par des services techniques sans devoir passer par le budget central des collectivités et de travailler avec de petites organisations locales

Les agréments et les conventions de mise en œuvre bénéficient d'un suivi administratif rapproché.

BUDGET

Financé par l'Union européenne à hauteur de 12 millions d'euros (1,4 milliard de francs Pacifique), le projet INTEGRE est mis en œuvre dans les quatre PTOM sur la période 2013-2018. Le suivi budgétaire du projet est assuré par la CPS. Des rapports financiers audités sont fournis à la Commission européenne avec chaque demande de décaissement. Les conventions de mise en œuvre passées avec les opérateurs gestionnaires ne sont pas auditées individuellement, mais les audits du projet comprennent un volet conséquent concernant ces subventions. Les dépenses effectuées par les opérateurs gestionnaires sont intégrées dans la comptabilité de la CPS suite à la remise de l'ensemble des pièces justificatives requises par les procédures de l'organisation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Sur la base des travaux produits par les opérateurs et à la suite d'échanges/validations avec les partenaires, l'équipe du projet INTEGRE fournit diverses productions et s'assure de leur diffusion : rapports trimestriels d'avancement, comptes-rendus de comités de pilotage, rapports annuels, comptes-rendus d'ateliers/forums. Les documents réalisés dans le cadre du projet (diaporamas, publications scientifiques, posters, photos, vidéos...) sont régulièrement mis en ligne sur le site internet **www.integre.spc.int** et sont librement téléchargeables.
Des évaluations externes du projet INTEGRE programmées par la Commission européenne sont prévues afin de suivre son avancée et vérifier si les résultats sont en adéquation avec les objectifs fixés.

LE PROJET INTEGRE À WALLIS-ET-FUTUNA

Les impacts environnementaux générés par les décharges sauvages et le risque élevé d'une contamination irréversible des réserves d'eau douce par les déchets dangereux sont apparus comme des problématiques majeures pour Wallis-et-Futuna. L'érosion du littoral également. Les actions du projet INTEGRE se sont développées à l'échelle du territoire et d'autres, plus ciblées, répondent à des problématiques plus locales. Aperçu...

Centre d'Enfouissement technique de Futuna © CPS - INTEGRE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le projet INTEGRE a été présenté au Conseil Territorial de l'Environnement et du Développement Durable (CTEDD) en 2014 et son plan d'action a été approuvé par le Préfet de Wallis-et-Futuna et l'ensemble des membres du CTEDD. Il s'articule autour de deux composantes :

Composante locale

Deux sites pilotes INTEGRE

- L'île de Wallis
- L'île de Futuna

À l'échelle de ces sites pilotes, le projet INTEGRE poursuit les objectifs suivants :

- Améliorer la gestion des déchets et sensibiliser la population à cette problématique
- Limiter les risques de pollution notamment de la nappe phréatique
- Aider à la préservation des ressources naturelles
- Aider à limiter l'érosion du littoral
- Participer à la préservation de la biodiversité

Composante territoriale et transversale

À l'échelle de l'ensemble du territoire, le projet INTEGRE a vocation à :

- Élaborer un plan de gestion intégrée des zones côtières
- Améliorer la gestion des déchets
- Sensibiliser la population aux problématiques environnementales et à la démarche GIZC
- Participer au développement de la filière « Agriculture biologique »

BUDGET

Le projet INTEGRE à Wallis-et-Futuna bénéficie d'une enveloppe de 146 millions de francs, soit 1,23 million d'euros.

GOUVERNANCE LOCALE

INTEGRE vient en appui aux dispositifs existants (plans de gestion, réglementations...) ainsi qu'aux autorités du territoire, aux services techniques publics et aux associations environnementales. Le système de gouvernance à trois échelles géographiques (régionale, territoriale et par site pilote) a été appliqué à Wallis-et-Futuna.

Gouvernance du projet INTEGRE à Wallis-et-Futuna

ÉCHELLE RÉGIONALE / 1 FOIS PAR AN

COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

- Président de la Polynésie française (Présidence COPIL)
- Président du Gouvernement Nouvelle-Calédonie, Préfet Wallis-et-Futuna, Gouverneur Pitcairn (Ordonnateurs)
- Chef du bureau de la Commission Européenne
- Services techniques référents : Conservatoire des Espaces Naturel (Nouvelle-Calédonie), Direction de l'environnement (Polynésie française), Service territorial de l'Environnement (Wallis-et-Futuna)
- CPS (animation, secrétariat), INTEGRE (observation)

ÉCHELLE TERRITORIALE / 4 FOIS PAR AN

COMITÉ DE COORDINATION TECHNIQUE ET TERRITORIAL (CCTT)

Pour Wallis-et-Futuna, ce comité correspond au Conseil Territorial de l'Environnement et du Développement Durable (CTEDD)

- Président : Préfet
- Vice-président : Président de l'Assemblée Territoriale
- 3 grandes chefferies
- Chefs de service du territoire
- Associations
- Coordinatrice INTEGRE

ÉCHELLE LOCALE / RÉGULIÈREMENT

COMITÉS LOCAUX/ SITE

- Échelle locale / régulièrement
- Bureau technique et comités locaux
- Service territorial de l'Environnement (service référent INTEGRE)
- Coordinatrice adjointe INTEGRE Wallis-et-Futuna
- Techniciens des services techniques compétents
- Acteurs locaux impliqués dans la gestion de l'environnement
- Opérateurs publics et/ou privés responsables de la mise en œuvre d'activités

Conseil Territorial de l'Environnement et du Développement Durable (CTEDD) © CPS - INTEGRE

Lac Lalalalo © CPS - INTEGRE

3

SITE PILOTE

WALLIS

L'ÎLE DE WALLIS

Le site pilote de Wallis se focalise principalement sur l'île d'Uvéa dont les équilibres biologiques et écologiques fragiles sont confrontés à un risque de pollution des réserves d'eau douce. Le projet INTEGRE vient en appui aux autorités, aux services techniques compétents et aux acteurs locaux impliqués dans la préservation de l'environnement et des ressources du territoire. Découverte...

Source : IEOM

GÉOGRAPHIE ET ÉCONOMIE

L'archipel de Wallis est constitué d'une île principale, Uvea, d'une superficie de 77,9 km², et de 19 îlots, disséminés dans un lagon de 220 km². Son point culminant, le mont Lulu, est peu élevé (151 m). L'île de Wallis est peuplée par près de 8 600 habitants (IEOM, 2014) qui se sont installés en majorité dans la partie Est de l'île et vivent essentiellement d'une agriculture familiale et de pêche vivrière d'autoconsommation. Bien que dépourvue de rivières, Uvéa est située sur une lentille d'eau douce. Elle est ainsi parsemée de lacs de cratère dont le plus grand est le lac Lololalo (400 m de diamètre). Ces lacs constituent de précieuses réserves d'eau douce pour l'île. L'économie s'appuie sur le secteur public, la pêche/exportation de coquillages et holothuries et le commerce des produits importés.

BIODIVERSITÉ

L'île de Wallis héberge plusieurs types de formations végétales sur la partie terrestre : des reliquats de forêt primaire, une végétation secondarisée de type cocoteraie, des landes à fougères, des plantations de pin des Caraïbes (*Pinus caribea*). Les zones humides comprennent plusieurs lacs de cratère, d'une superficie totale de 43 ha. Les mangroves du littoral s'étendent sur 23 ha. Ces écosystèmes abritent une biodiversité originale, dont plusieurs espèces endémiques (cigales, mollusques terrestres et plantes). Les îlots coralliens et volcaniques sont également le refuge de colonies d'oiseaux marins nicheurs (noddis, sternes, fous bruns). La biodiversité des fonds marins est également riche avec une faune ichtyologique diversifiée comptabilisant 648 espèces de poissons côtiers répartis en 79 familles (Williams et al., 2006). Le lagon et les écosystèmes associés (littoral, herbiers, mangroves) représentent donc des enjeux majeurs de biodiversité (Egretaud et al., 2007).

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

Différentes menaces et contraintes pèsent sur la biodiversité de l'île de Wallis :

- Le risque de pollution des réserves d'eau douce, lié aux décharges sauvages, au non-traitement des stocks de déchets dangereux (batteries, piles...) et des effluents domestiques et d'élevages porcins
- L'érosion du trait de côte liée au prélèvement de matériaux coralliens pour réaliser des aménagements et constructions ainsi qu'à des phénomènes naturels (changement climatique, tsunamis, séismes, cyclones)
- La surexploitation des ressources halieutiques : pêche vivrière, exportation de coquillages et holothuries

Centre d'Enfouissement technique de Futuna © CPS - INTEGRE

DISPOSITIFS LOCAUX

Ces dernières années, plusieurs programmes bénéficiant de financements ciblés ont permis d'élaborer des plans de gestion afin de tendre vers un objectif commun de réduction des impacts environnementaux et de préservation des milieux naturels. Ils sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Consultation population © S. Moncelon

Thèmes	Programmes	Financements
Déchets	Plan de gestion des déchets amorcé en 2010	
Ressources en eau	• Validation des périmètres du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), suite à diverses études : état des lieux du SAGE à Wallis (2010-2012) • Études complémentaires, dont une expertise hydrogéologique de la nappe phréatiue (2012-2014) • Élaboration d'une base de données GRED (gestion de la ressource et des déchets 2009-2012)	Territoire État Ministère des outre-mer/ Territoire/ Université de la Nouvelle-Calédonie
Effluents	• Étude des lisiers des élevages porcins	MOM/Territoire/UNC
Conservation des milieux terrestres	• Projet de classement Ramsar des zones humides (2010)	
Conservation des milieux marins	• Plan de gestion de l'espace maritime (depuis 2008) • Plan d'action local Ifrecor « Initiative française pour les récifs coralliens » (comprenant des actions d'inventaire, d'état de santé des récifs...) • Étude du fonctionnement trophique des récifs coralliens du Pacifique et intégration potentielle des contaminants au sein des réseaux trophiques (Programme FOTROCO)	Ministère des outre-mer/ ministère de l'Écologie et du Développement durable/Territoire/ Université de la Nouvelle-Calédonie
Conservation du littoral	• Plantation de palétuviers issus de pépinières et programme de protection du littoral amorcé. Suivi du trait de côte par L'IFRECOR.	
Développement durable	• Élaboration de la stratégie DD du territoire en 2002, actualisée en 2008. Elle donne les grandes orientations pour concilier développement et préservation des ressources naturelles.	

MISE EN ŒUVRE DU PROJET INTEGRE

Le projet INTEGRE s'inscrit dans la dynamique de réseaux et de concertations multi-acteurs. Il vise à développer la gestion environnementale durable de cet archipel fragile et isolé.

DIAGNOSTIC DU SITE

Un atelier de concertation et de mise en œuvre méthodologique du comité local du site pilote a été organisé en février 2014. Une analyse AFOM (Atouts, faiblesses, opportunités et menaces) a été réalisée comme outil de diagnostic et d'aide à la décision.

ANALYSE AFOM DU SITE DE WALLIS – WALLIS-ET-FUTUNA

ATOUTS

- Bon état écologique du site (environnement marin préservé, qualité des milieux, mangroves, végétation primaire et secondaire, espèces endémiques)
- Connaissance des habitats marins, état des lieux
- Réglementation et planification existantes ou à réactiver : SAGE, Code de l'Environnement, déchets (CET, plan de gestion)
- Insularité : préservation
- Participation – concertation : instances de gestion et de concertation (Conseil de l'Env, CLE, CL Ifrecor)
- Structures institutionnelles et coutumières établies et acceptées (mobilisation des habitants et relais de l'information)
- Foncier : régime foncier = sécurisation

FAIBLESSES

- Intégration Terre/Mer : intégration interservices, coordination/organisation : absence de Plan d'Aménagement du Territoire, faible dynamique interservices
- Coordination politique : coordination lacunaire des compétences (Services)
- Réglementation : Code de l'environnement pas appliqué totalement, manque des ressources, concertation lacunaire au début
- Manque de moyens humains et financiers : ex. déchets : ressources lacunaires, absence de filières, casier plein
- Mise en œuvre du SAGE à poursuivre / réglementation
- Besoin de sensibilisation : changement des comportements
- Insularité : isolement
- Régime foncier
- Population vieillissante, ralentissement de la natalité
- Équilibres fragiles : émigration des forces vives et difficultés de pérennisation et d'innovation d'emploi : 30 % de la population

OPPORTUNITÉS

- Partenariats : CPS, PROE, ADEME, État ; Collaboration WF-NC (accords particuliers), secteur privé
- INTEGRE : facilitateur d'actions prioritaires
- Mobilité, formation : 40 cadres, continue
- Tourisme / Patrimoine
- Conscience environnementale

MENACES

- Risque de pollution par les déchets
- Gestion des ressources en eau
- Érosion terrestre
- Risque de surexploitation des ressources halieutiques
- Certaines pratiques : agriculture, élevage (effluents, érosion)
- Artisanat : pression sur les ressources naturelles
- Pressions extérieures : espèces exotiques envahissantes, tourisme, pollution
- Changement climatique
- Développement économique : pressions industrielles (ICPE)
- Difficultés de communication : INTEGRE : brouillage des priorités publiques, confusion

OBJECTIFS

Ce diagnostic a contribué à mieux définir la stratégie du projet et à mettre en cohérence les actions futures. Ainsi, les objectifs spécifiques retenus par le territoire pour le projet de site sont les suivants :

- Améliorer la gestion des déchets avec le traitement des stocks historiques de produits dangereux et la création de filières d'exportation
- Préserver le littoral de l'érosion causée par la pression anthropique (prélèvement de sable pour la construction, carrières)
- Élaborer un plan de gestion intégrée des zones côtières pour limiter la surexploitation des ressources marines (coquillages, holothuries, poissons)
- Sensibiliser la population au développement durable (campagnes d'information et de communication sur les thématiques identifiées comme prioritaires, notamment la pollution) ;
- Préserver la ressource en eau, car la nappe phréatique, seule ressource en eau de l'île, est fragile
- Les deux premiers objectifs sont liés puisque l'amélioration du dispositif de traitement des déchets diminuera le risque de pollution irréversible de la nappe phréatique, répondant ainsi à deux enjeux prioritaires pour le territoire

PLAN D'ACTION ET BUDGET

Pour atteindre ces objectifs, un plan d'action a été construit et s'articule autour de deux activités principales.

1

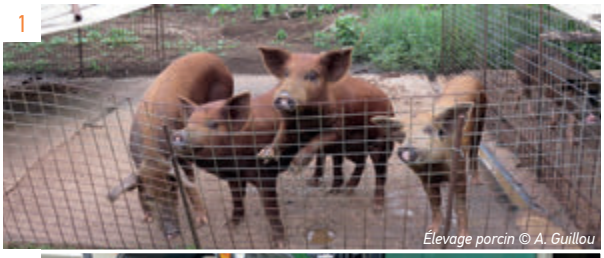

Élevage porcin © A. Guillou

2

Élévateur © CPS - INTEGRE

2

Captage Futuna © S. Moncelon

ACTIVITÉ 1

→ Améliorer la gestion des déchets

INTEGRE soutient les projets suivants :

- Amélioration de la conduite d'élevage pour une meilleure gestion des effluents avec la mise en place notamment de filières de traitement et de valorisation des déchets verts et organiques
- Appui au développement du Centre d'Enfouissement technique en permettant l'acquisition d'outils adaptés et en renforçant les capacités des agents
- Développement d'un dispositif technique de gestion des déchets adapté au territoire avec la réalisation d'un nouveau casier
- Actions de sensibilisation et de communication auprès de la population (réalisation d'un spot TV, création d'affiches de tri...)
- Mise en place et aménagement d'un réseau de collecte et de tri des déchets dans les villages de l'île (projet commun au site pilote de Futuna)

Montant alloué :
22,80 MF (soit 191 125 €)
Opérateur : Service territorial de l'Environnement de Wallis-et-Futuna

ACTIVITÉ 2

→ Préserver la ressource en eau douce

INTEGRE soutient les projets suivants :

- Définition des périmètres de protection des eaux de quatre champs captants sur Wallis et mise en œuvre d'une réglementation et d'aménagements pour éviter la contamination de la ressource
- Diagnostic de l'état d'assainissement domestique en procédant à un état des lieux exhaustif afin de proposer un schéma directeur d'assainissement approprié

Montant alloué :
3,04 MF (soit 25 500 €)
Opérateur : Service territorial de l'Environnement de Wallis-et-Futuna

Diagnostic participatif Futuna © S. Moncelon

4

SITE PILOTE

FUTUNA

L'ÎLE DE FUTUNA

À Futuna, les équilibres biologiques et écologiques naturels sont soumis à des pressions essentiellement liées aux risques de pollution. Le projet INTEGRE vient en appui aux autorités, aux services techniques compétents et aux acteurs locaux impliqués dans la préservation de l'environnement et des ressources du territoire. Découverte...

Source IEOM

GÉOGRAPHIE

L'île de Futuna, d'une superficie de 46 km² et distante de Wallis de 230 km, a un relief montagneux escarpé avec un point culminant à 524 m. L'île possède un réseau hydrographique constitué de rivières permanentes et de cours d'eau temporaires. En 2014, 3 613 habitants vivaient à Futuna, essentiellement sur le littoral sud-ouest de l'île. À 1,8 km de Futuna, au sud-est, la petite île voisine d'Alofi occupe une superficie de 18 km² et n'est pas habitée. Ces îles volcaniques au relief très découpé sont protégées par une ceinture de récifs frangeants et n'ont pas de lagon.

BIODIVERSITÉ

Les vallées encaissées de Futuna sont recouvertes de forêts denses humides, de plateaux de forêt secondaire de type cocoteraie, de landes à fougères, de plantation de pins des Caraïbes (*Pinus caribea*) et de plantations vivrières. Les terres en aval des cours d'eau sont occupées par des tarodières (Dentrand, 1999). Futuna et Alofi présentent un caractère exceptionnel en matière d'endémisme avec 4 sous-espèces d'oiseaux ainsi que 7 espèces de plantes à fleurs, 4 espèces de poissons d'eau douce, et 11 espèces de mollusques terrestres et d'eau douce (Mary et al., 2005). Sur la côte sud-ouest de Futuna, le récif frangeant est formé de structures coralliennes qui ont été endommagées suite au séisme de 1993. En 2010, le cyclone Tomas a également occasionné d'importants dégâts matériels dans l'archipel et touché plus sévèrement la côte nord-est (infrastructures et habitations).

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

Différentes menaces et contraintes pèsent sur la biodiversité de l'île de Futuna :

- Le risque de pollution du réseau d'eau douce lié à la présence de décharges sauvages, au non-traitement des stocks historiques de déchets dangereux (batteries, piles...) ainsi qu'aux effluents domestiques et d'élevages porcins
- L'érosion des bassins versants liée à des déboisements et l'érosion du littoral
- La présence d'espèces envahissantes comme le rat noir qui perturbe la biodiversité indigène
- Les risques naturels (séismes, tsunamis, cyclones)
- La surexploitation des ressources halieutiques : pêche vivrière, exportation de coquillages et holothuries

MISE EN ŒUVRE DU PROJET INTEGRE

Le projet INTEGRE s'inscrit dans la dynamique de réseau et de concertation multiacteurs. Il vise à développer la gestion environnementale durable de cet archipel fragile et isolé.

DIAGNOSTIC DU SITE

Un atelier de concertation et de mise en œuvre méthodologique du comité local du site pilote a été organisé en février 2014. Une analyse AFOM (Atouts, faiblesses, opportunités et menaces) a été réalisée comme outil de diagnostic et d'aide à la décision.

ANALYSE AFOM

ATOUTS

- Connaissances : état des lieux réalisé, problématiques identifiées (érosion, gestion des déchets et de la ressource en eau), Espèces endémiques
- Faible pression sur l'environnement (pas de pression démographique)
- Outils de réglementation, stratégie : un code de l'environnement
- Instances de concertation, structure de communication (chefferie : mobilisation des habitants, relais de l'information)
- Structure existante de traitement des déchets (CET)

FAIBLESSES

- Problème de coordination / Niveaux de compréhension : relations interservices, application législation (moyens, sanctions)
- Communication : peu de sensibilisation de la population à l'environnement, peu de tissu associatif
- Pressions anthropiques : érosion (méthodes agricoles, création de pistes)
- Les déchets et leur gestion : usage limité du CET (route d'accès difficile), utilisation décharge de Nanu'u
- Eau non potable / pas de SAGE
- Manque de ressources humaines et financières
- Besoin de sensibilisation : changement des comportements
- Insularité : isolement
- Régime foncier
- Population vieillissante, ralentissement de la natalité
- Emploi : 28 % de la population
- Absence de secteur privé

OPPORTUNITÉS

- Partenariats régionaux: CPS, PROE, ADEME, État ; Collaboration WF-NC (accords particuliers)
- Synergie avec d'autres programmes : PROE : gestion des déchets
- INTEGRE : apport méthodologique, cadre, financements en réponse aux besoins
- Foncier (local) : gestion coutumière

MENACES

- Risque de pollution par les déchets
- Logistique : absence de route d'accès au CET
- Gestion des ressources en eau, pas d'état des lieux du SAGE
- Détérioration des récifs coralliens et des ressources marines
- Érosion terrestre (besoin de reboisement)
- Prélèvement des ressources naturelles : artisanat
- Certaines pratiques agricoles / élevage (effluents, érosion)
- Pressions extérieures : espèces exotiques envahissantes, rats noirs
- Changement climatique (risque de tsunami ; séisme)
- Émigration élevée, pertes des forces vives
- Évolution des sociétés, changement sociétal

Comité local de Futuna © D. Labrousse

OBJECTIFS

Ce diagnostic a contribué à mieux définir la stratégie du projet et à mettre en cohérence les actions futures. Ainsi, les objectifs spécifiques retenus par le territoire pour le projet de ce site sont les suivants :

- Améliorer la gestion des déchets avec le traitement des stocks historiques de produits dangereux et la création de filières d'exportation
- Préserver la ressource en eau et la biodiversité dulcicole. En effet, les aménagements réalisés dans les rivières Leava et Vainifao pour l'approvisionnement des populations et la production d'énergie hydroélectrique empêchent la migration naturelle de poissons endémiques (gobies)
- Préserver la biodiversité marine en diminuant la pollution terrigène due à l'érosion des bassins versants (défrichements, aménagements anarchiques, cultures agricoles sur les reliefs) et en diminuant le risque ciguatera
- Élaborer un plan de gestion intégrée des zones côtières
- Sensibiliser tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau douce, de l'aménagement du territoire ainsi que la population pour réduire les comportements qui engendrent des pollutions (campagnes d'information et de communication sur les déchets, eaux usées, pratiques agricoles, aménagements)

Les deux premiers objectifs sont liés puisque l'amélioration du dispositif de traitement des déchets diminuera le risque de pollution des cours d'eau et des sols de l'île, répondant ainsi à deux enjeux prioritaires pour le territoire.

PLAN D'ACTION ET BUDGET

Pour atteindre ces objectifs, un plan d'action a été construit avec le territoire et s'articule autour de trois groupes d'activités.

Ramassage déchets © CAFE FALE

ACTIVITÉ 1

Pour améliorer la gestion des déchets.
INTEGRE soutient les initiatives suivantes :

- Réhabilitation du site de la décharge de Nanu'u (utilisée depuis une vingtaine d'années) afin d'en assurer sa fermeture définitive et de mettre fin aux pollutions chimiques, physiques et organiques qui contaminent l'océan proche
- Renforcement du Centre d'Enfouissement technique de Futuna (meilleur accès, acquisition d'équipements, formations des agents)

Montant alloué :
26,13 MF (soit 219 052 €)
Opérateur : Service territorial de l'Environnement de Wallis-et-Futuna

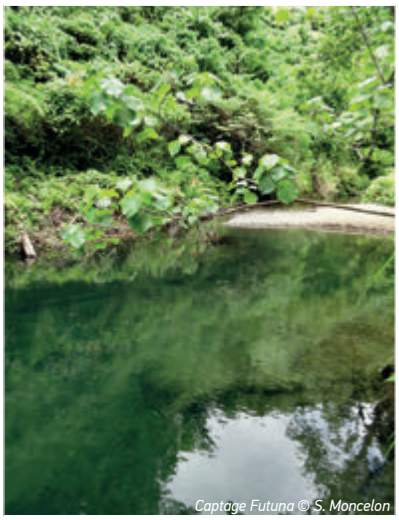
Captage Futuna © S. Moncelon

ACTIVITÉ 2

Pour préserver la ressource en eau douce.
INTEGRE soutient les initiatives suivantes :

- Réalisation du diagnostic du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de Futuna et Alofi
- Sensibilisation du public scolaire, de la population et des instances coutumières de Futuna à la gestion durable des ressources en eau douce en s'appuyant sur les récents travaux de réhabilitation des réseaux d'eau endommagés par le cyclone Thomas

Montant alloué :
2,56 MF (soit 21 500 €)
Opérateurs : Service territorial de l'Environnement de Wallis-et-Futuna / Services des Travaux publics de Wallis-et-Futuna

Suivi pépinière Futuna © P. Savea

ACTIVITÉ 3

Pour lutter contre l'érosion des bassins versants.
INTEGRE soutient l'initiative suivante :
Reboisement des bassins versants de Futuna afin de limiter le lessivage des sols, renforcer la biodiversité, développer une filière d'exploitation de bois local et favoriser la résilience face au changement climatique et aux cyclones.

Montant alloué :
2,66 MF (soit 22 349 €)
Opérateur : Direction des Services de l'Agriculture de Wallis-et-Futuna

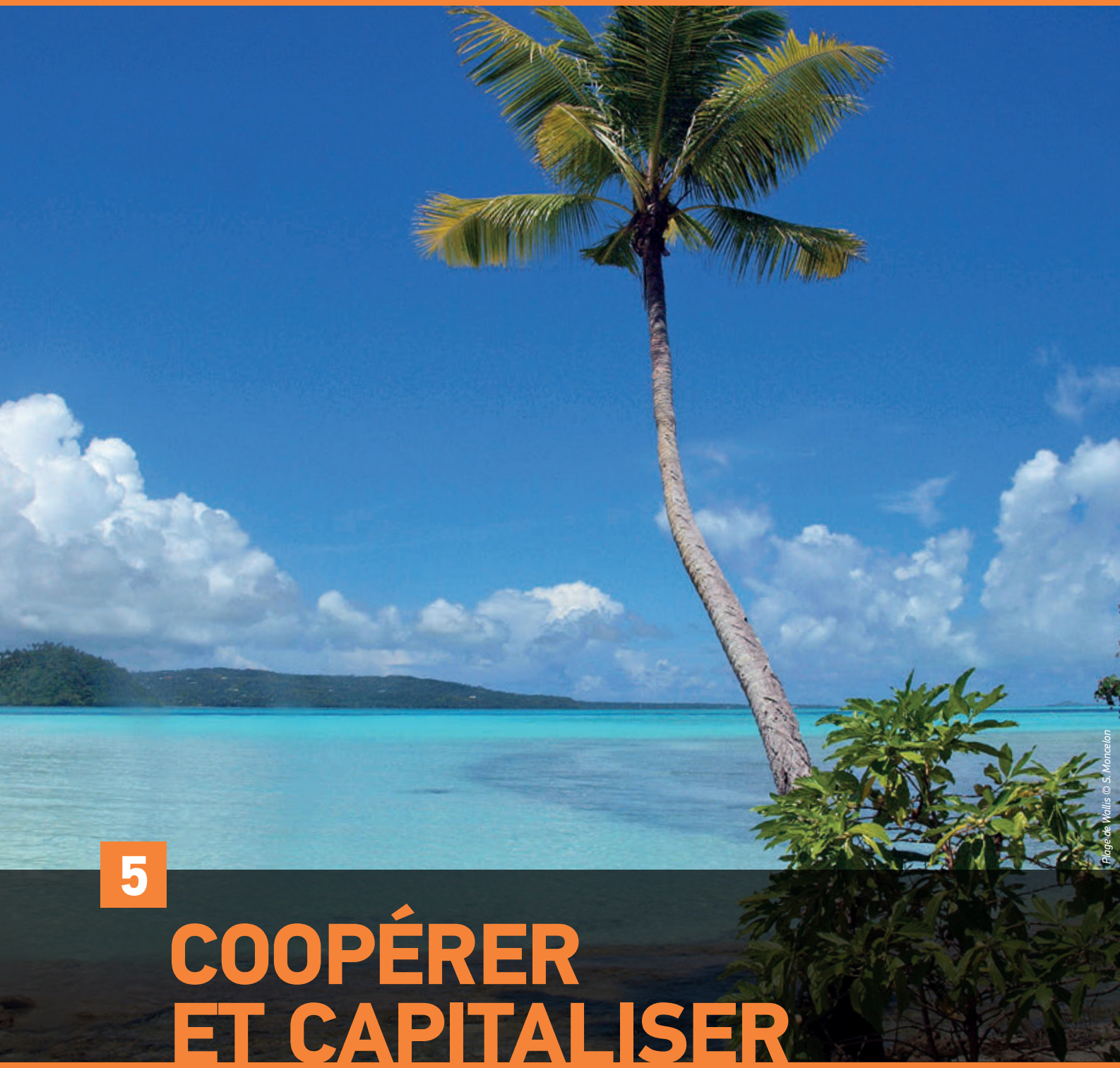

Plage de Wallis © S. Moncelon

5

COOPÉRER ET CAPITALISER

POUR AGIR À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE ET PARTAGER LES SAVOIRS

ACTIONS TRANSVERSALES POUR AGIR À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

INTEGRE met aussi en oeuvre des actions sur des thématiques transversales afin de construire des liens entre les différents sites pilotes, d'insérer les îles de Wallis-et-Futuna dans les réseaux régionaux des PTOM et de valoriser les savoirs acquis à l'échelle du Pacifique. Focus sur ces actions transversales...

Conditionnement des batteries © CPS - INTEGRE

ACTIVITÉ 1

→ Collecter et évacuer les déchets dangereux

Cette activité vise à développer une stratégie de gestion des déchets dangereux à l'échelle du territoire avec la mise en place de filières pérennes d'exportation. En effet, la gestion des déchets dangereux (huiles, batteries, piles, déchets hospitaliers...) constitue un enjeu majeur au regard des impacts potentiels sur l'environnement et la santé humaine. C'est pourquoi des actions sont mises en œuvre à l'échelle du territoire. Elles permettent d'analyser la composition des stocks historiques, de les conditionner et les évacuer, mais également de mettre en place des filières durables de collecte et d'exportation.

La mise en œuvre du traitement des huiles usagées et des batteries s'inscrit dans un cadre réglementaire international. Les îles de Wallis-et-Futuna ne possèdent pas les infrastructures permettant d'assurer le traitement des déchets dangereux, ceux-ci doivent donc être exportés vers d'autres pays qui possèdent des sociétés de traitement agréées (Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Australie...). Par ailleurs, le transport et l'élimination des déchets dangereux sont assujettis à la convention de Bâle qui contrôle et encadre les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination selon des normes précises. Les pays membres de l'Union européenne, donc les PTOM, ont ratifié cette convention et doivent l'appliquer. Concernant les huiles usagées, l'analyse de leur composition chimique doit être réalisée afin d'établir leur classification et déterminer le traitement le plus adapté. En effet, des huiles usagées contaminées au PCB doivent être soumises à des traitements très spécifiques et donc confiées à des entreprises agréées. Le coût de la décontamination est très onéreux.

Montants :
Part INTEGRE : **58,35 MF (soit 489 000 €)**
Part du Territoire : **13,72 MF (115 000 €)**
Opérateurs : Service territorial de l'Environnement de Wallis-et-Futuna, Société Socadis de Nouvelle-Calédonie, Communauté du Pacifique

ACTIVITÉ 2

→ Plan de gestion intégrée des zones côtières

- L'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique par la rédaction d'un document-cadre présentant les différentes vulnérabilités et options d'adaptation du territoire en réponse au changement climatique. Plusieurs plans d'action découleront de ce document et concerneront plusieurs échelles : territoire, île, village
- La mise en place de plans de gestion intégrée sur deux sites pilotes à Futuna à travers l'élaboration participative de deux plans d'action et des mesures de gestion concourant à un développement local durable, à la préservation de l'environnement et du cadre de vie
- Le renforcement des capacités des acteurs locaux à travers la sensibilisation des acteurs de la société civile, la formation et l'accompagnement des services techniques, et l'appui aux instances décisionnelles et consultatives du territoire

Wallis © G. Siu

Montant alloué : **9,28 MF (soit 77 800 €)**
Opérateur : Communauté du Pacifique

ACTIVITÉ 3

→ Création d'un réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique

Cette action s'inscrit dans le cadre de la valorisation et du développement de l'agriculture biologique à l'échelle de la région du Pacifique Sud. L'objectif est de développer une activité économique durable, respectueuse de l'environnement et adaptée aux contraintes insulaires. Trois actions sont prévues :

- La promotion et le développement de l'agriculture biologique dans les 3 PTOM francophones du Pacifique
- Le renforcement des connaissances techniques en matière d'agriculture biologique et la diffusion auprès des agriculteurs et techniciens des territoires
- Le renforcement du réseau régional POET-Com (Pacific Organic and Ethical Trade Community) en y assurant la participation des PTOM francophones

Trois fermes-pilotes « bio » ont été créées dans les PTOM, en Nouvelle-Calédonie (Lycée agricole Do Neva à Houaïlou), à Wallis-et-Futuna (Lycée professionnel agricole de Wallis) et en Polynésie française (Lycée agricole d'Opunohu). Des expérimentations agronomiques, des séances de formations professionnelles et techniques et des échanges d'expériences y sont réalisés. Ces travaux sont capitalisés à l'échelle du Pacifique et font l'objet d'échanges régionaux réguliers. À Wallis-et-Futuna, il est prévu en particulier :

- De mettre en œuvre des expérimentations agronomiques dans la ferme pilote du Lycée professionnel agricole de Wallis-et-Futuna, et sur trois thèmes : fertilité, maladies/ravageurs, matériel végétal
- De réaliser un accompagnement technique pour la mise en œuvre du programme de Recherche-Actions (expérimentations, collecte/analyse des données, formation, information)
- D'organiser des échanges techniques, la formation d'agriculteurs, d'étudiants et de techniciens ainsi que la mise en réseau des connaissances produites au niveau local et régional

Agriculteur de Wallis © S. Hafoka

Montant alloué : **20 MF (soit 167 602 €)**
Opérateurs : Communauté du Pacifique, Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie

ACTIVITÉ 4

→ Campagnes de communication et d'information

Cette activité consiste à réaliser des campagnes d'information pour sensibiliser la population et le public scolaire aux thématiques suivantes :

- La protection de l'environnement
- La gestion des déchets
- La préservation de la ressource en eau

L'importance de cette sensibilisation est cruciale, car elle contribue, dans de nombreux cas, au succès d'un projet en impliquant l'ensemble de la population.

Ramassage déchets Futuna © J. Ceresoli

Montant alloué : **4,6 MF (soit 34 000 €)**
Opérateurs : Communauté du Pacifique, Service territorial de l'Environnement de Wallis-et-Futuna

PARTAGER ET DIFFUSER

Le projet INTEGRE mène des actions de communication afin de diffuser largement les résultats atteints et capitaliser sur les nouveaux savoirs.

Visite scolaire au Centre d'Enfouissement technique de Wallis © CPS - INTEGRE

GROUPES CIBLÉS

Les actions de communication doivent atteindre un public ciblé (partenaires, spécialistes, décideurs...), mais aussi les citoyens, pour qui les questions environnementales sont de plus en plus au cœur des préoccupations. Ces actions sont destinées à prendre une dimension locale (sites pilotes), territoriale (Wallis-et-Futuna), régionale (Pacifique Sud) et internationale. Les groupes ciblés sont donc variés :

- Les partenaires locaux du projet : comités locaux, opérateurs, partenaires impliqués
- Les décideurs locaux et autorités publiques concernés directement ou indirectement par le projet ainsi que leurs services techniques : préfecture, services techniques territoriaux, rois, ministres coutumiers, assemblée et conseils territoriaux, élus de la représentation nationale, représentants du Ministère des outre-mer et de l'Union européenne
- Les acteurs locaux impliqués dans des projets environnementaux similaires afin de permettre les échanges et retours croisés d'expériences : associations environnementales, bailleurs de fonds, responsables de projets, communauté scientifique, communauté éducative, syndicats d'initiative, ONG
- Les médias locaux, régionaux, ultra-marins et internationaux : web, presse écrite, télévision
- Le grand public et les établissements scolaires
- Les acteurs économiques présents au niveau des zones côtières des sites pilotes : pêcheurs, agriculteurs, hôteliers...
- Les partenaires régionaux du projet ainsi que les groupes constitués dans ce cadre afin de capitaliser sur les expériences de chacun et développer la coopération régionale : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Pitcairn
- Les instances publiques régionales et européennes impliquées directement ou indirectement dans le projet ainsi que les services de coopération régionale, les services de l'outre-mer et de coopération Europe-Pacifique : CPS (Nouvelle-Calédonie et Fidji), Union européenne, PROE, POET-Com...

MESSAGES

Selon les groupes ciblés, les messages s'articuleront autour des notions suivantes :

- Les îles Wallis-et-Futuna possèdent un patrimoine naturel exceptionnel dont il convient de maintenir l'intégrité pour les générations futures
- La gestion intégrée des zones côtières est une solution adaptée et éprouvée pour le développement durable des îles du Pacifique, respectueuse de l'environnement et qui bénéficie aux populations locales
- Les populations de Wallis et de Futuna s'impliquent fortement et sont actrices des décisions et des actions relatives à la préservation et la valorisation de leur environnement pour la mise en place de solutions pérennes
- Les solutions et actions réussies expérimentées à Wallis-et-Futuna ont valeur d'exemple pour être reproduites ailleurs, notamment dans la région Pacifique et en outre-mer
- Le projet INTEGRE accompagne les politiques locales de gestion intégrée afin de les renforcer et améliorer les processus de gestion partagée de l'environnement. Les services de l'environnement sont également des partenaires privilégiés du projet
- La préservation des milieux naturels contribue à la résilience de la société qui doit faire face aux changements globaux et aux risques naturels. Elle contribue aussi à maintenir des cultures traditionnelles et favorise le mieux vivre ensemble
- Les PTOM tirent un bénéfice à coopérer entre eux et avec les autres territoires du Pacifique pour mettre en œuvre des solutions régionales sur les questions d'environnement et de développement durable. L'Union européenne et la CPS leur apportent un soutien pour développer leurs projets

Dispositif de tri des déchets à Wallis © S. Moncelon

ACCÈS LIBRE À L'INFORMATION

Divers outils et supports de communication sont mis en place :

- Le site internet, qui présente le projet et son avancée via la mise en ligne d'actualités et de documents à télécharger
- Une bibliothèque numérique, qui offre un accès libre à toute la documentation issue de la réalisation du projet (rapports, posters, comptes rendus d'ateliers, diaporamas, brochures, photothèque, vidéothèque...)
- Une charte graphique et des accessoires à l'effigie d'INTEGRE, permettant une meilleure visibilité et identification du projet

La promotion du projet INTEGRE à Wallis-et-Futuna et la diffusion des résultats se feront à travers :

- La diffusion d'interviews dans la presse locale (WF 1ère, radios locales...) et des partenaires
- La rédaction de contenus pour le site internet
- La participation de l'équipe projet, ainsi que de certaines équipes du projet, à des manifestations publiques locales, régionales, internationales pour échanger avec le public et les partenaires : foires agricoles, Fête de la science, forums, ateliers, conférences. Pour ce faire, des supports adaptés seront produits

Page d'accueil du site internet

Chargement des huiles usagées pour exportation vers la Nouvelle-Zélande (avril 2016) © CPS - INTEGRE

6

BILAN ET ANNEXES

SYNTHÈSE DU PROJET

Activités	Total INTEGRE activité	Total INTEGRE site
WALLIS		
Renforcement du CET et des moyens de gestion (Casier ; Appui au CET)	140 900 € / 16,8 M XPF	**186 625 €** **22,3 M XPF**
Mener des actions de sensibilisation avec les collèges et le lycée d'État de Wallis	11 225 € / 1,3 M XPF	
Traitement et valorisation des déchets (Amélioration de la conduite d'élevage)	9 000 € / 1,2 M XPF	
Gestion de la ressource en eau (définir les périmètres de protection de captage ; diagnostic assainissement domestique)	25 500 € / 3 M XPF	
FUTUNA		
Renforcer le CET de Futuna et réhabiliter la décharge de Nanu'u	219 052 € / 26,1 M XPF	**262 901 €** **31,4 M XPF**
Gestion de la ressource en eau (diagnostic du SAGE ; accompagner la réhabilitation des réseaux d'eau)	21 500 € / 2,6 M XPF	
Restauration d'un bassin versant de Futuna	22 349 € / 2,7 M XPF	
ACTIONS TRANSVERSALES		
Traitement des déchets (évacuation stocks historiques d'huiles et batteries et mise en place d'une gestion pérenne. Renforcement du tri sélectif dans les villages).	519 000 € / 61,9 M XPF	**781 642 €** **93,3 M XPF**
Démarche de GIZC (élaborer un plan de GIZC)	77 800 € / 9,3 M XPF	
Campagne de communication et de sensibilisation à l'environnement à Wallis-et-Futuna	34 000 € / 4,1 M XPF	
Projet de fermes-pilotes Bio à Wallis	150 842 € / 18 M XPF	
Réserve non budgétée	72 € / 8,592 XPF	

BUDGET TOTAL WALLIS-ET-FUTUNA : 1 231 240 € / 146 926 014 XPF

Panneaux de fermeture de Nanu'u réalisés par Collèges de Futuna © D. Labrousse

RÉFÉRENCES

- Profil d'écosystèmes de Wallis-et-Futuna, 2016. Conservation International / BEST : 81
- Dentrand F., 1999. Situation forestière du Territoire de Wallis-et-Futuna, bilan des actions entreprises et perspectives à venir. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, service d'État de l'Agriculture, de la forêt et de la pêche, services territoriaux de l'Économie rurale et de la pêche : 18 p
- Egretaud C., Jouin B., Fare H. et Quinquis B., 2007. Diagnostic environnemental – PGEM Wallis. SNC PTPU / CRISP / Ifrecor Polynésie / Proscience : 62 p
- IEOM, 2014. Wallis-et-Futuna – Rapport annuel 2013. Institut d'émission d'outre-mer : 143 p
- Mary N., Dutartre A., Keith P., Marquet G. & Sasal P., 2005. Biodiversité des eaux douces de Wallis-et-Futuna – Qualité biologique des rivières (rapport final). Fondation Total / Service de l'environnement de Wallis-et-Futuna : 66 p
- Williams J.T., Wantiez L., Chauvet C., Galzin R., Harmelin-Vivien M., Jobet E., Juncker M., Mou-Tham G., Planes S., Sasal P., 2006. Checklist of the shorefishes of Wallis Islands (Wallis and Futuna French Territories, South Central Pacific. Cybium 30(3) : 247-260)

"Les territoires insulaires doivent faire face à des enjeux majeurs. Y répondre à travers une gestion intégrée de l'environnement permet de respecter les spécificités des îles et d'agir pour le bien-être des populations locales. C'est dans cet objectif que le projet s'est inscrit et a essayé de relever le défi !"

Julie PETIT
Coordinatrice adjointe du Projet INTEGRE pour Wallis-et-Futuna

Julie a rejoint la CPS en novembre 2013 au poste de Coordinatrice adjointe du Projet INTEGRE pour le Territoire de Wallis-et-Futuna. Elle a auparavant été recrutée au sein du centre de Recherche Insulaire et Observatoire de l'Environnement (CRIOBE) comme ingénieur d'Étude en tant que responsable ReefBase Polynésie. Ce projet porté par le CRISP et le World Fish Center visait à la création d'une base de données internationale sur les récifs coralliens, et a donc permis une collaboration scientifique avec les différentes institutions du Territoire polynésien et organismes de recherche. Basée au CRIOBE, Julie a également pu mener des travaux sur la biodiversité récifale de l'outre-mer et collaborer sur de nombreux projets avec les ministères et organisations du Territoire polynésiens et internationaux (Agence des Aires Marines Protégées, Initiative Française pour les récifs coralliens, Centre de Recherches sur les Mammifères Marins, ministère de l'Écologie de Polynésie française, Université de Polynésie française, Association Te Mana O Te Moana, Muséum National d'Histoire Naturelle).

Titulaire d'un master Environnement méditerranéen et Développement durable, Option « Fonctionnement et gestion des milieux aquatiques et marins, Julie a commencé sa carrière en tant qu'assistante de recherche au Centre de Biologie et d'Écologie tropicale et méditerranéenne. Elle a travaillé pour le programme européen BIOMEX et sur le traitement et la mise en place de différents programmes de recherche avec notamment l'animation d'un programme de recherche international dans le Pacifique Sud.

Ses principaux domaines d'expertise sont notamment la connaissance de la biodiversité de la région Pacifique, qualification naturaliste en faune marine, législation en Polynésie française vis-à-vis des espèces marines, vulgarisation / enseignement, traitement et mise en place de bases de données internationales, animation de différents programmes de recherche.

Promenade Roger Laroque,
Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Tél. +687 **26 20 00**
Fax +687 **26 38 18**
http://integre.spc.int

CONTACT DE L'ÉQUIPE INTEGRE

L'équipe INTEGRE de la CPS

Coordonnatrice du projet
Peggy ROUDAUT (1)
Nouméa
peggyr@spc.int

Assistante de projet
Gaétane FAÏON (3)
Nouméa
gaetanef@spc.int

Nouvelle-Calédonie
Yolaine BOUTEILLER (4)
Nouméa
yolaineb@spc.int

Wallis-et-Futuna
Julie PETIT (5)
Mata-Utu
juliep@spc.int

Polynésie française
Caroline VIEUX (2)
Papeete
carolinev@spc.int

Pitcairn
Peggy ROUDAUT (1)
Nouméa
peggyr@spc.int

INTEGRE

Financed by / Financé par
European Union
Union européenne

Pacific Community
Communauté du Pacifique